

## 4.1 TROPHÉE BENOÎT CICÉ (Finale du Challenge des Ecoles de Golf)

25 juin 2023 au Golf de la Picardière

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### CONSTITUER UNE ÉQUIPE

**Chaque Club constitue une équipe de 4 à 8 joueurs avec minimum 2 des catégories suivantes représentées :**

- U8
- U12 index > 50 drapeau jaune minimum
- U14 30 < index < 50 drapeau jaune minimum
- U16 index < 30 drapeau blanc minimum

Un bonus de 80 points sera attribué aux équipes présentent dans 3 catégories minimum.

Les équipes seront retenus par ordre du challenge des écoles de golf au 01/06/2023.

Conditions de participation : être membre et licencié en 2023 au sein de l'AS du club représenté. **Chaque équipe devra être identifiable par une couleur de polo qui lui sera propre.**

### FORME DE JEU

**Chaque joueur participe à 1 des 4 séries proposées :**

**Golf Challenge :** U8 - 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance), 1 atelier stadium

**Greensome score maximum :** 12 trous compact – drapeau jaune minimum – index > 50 – U12 - La limite du score maximum est fixée à 9

**Greensome score maximum :** 9 trous repères violets filles et rouges garçons – drapeau blanc minimum – 30 < index < 50 – U14 - La limite du score maximum est fixée à 9

**Greensome score maximum :** 18 trous – Index < 30 - La limite du score maximum est fixée à 9

U12 Filles :	4 275 m maximum	U12 Garçons :	4 910 m maximum
Benjamins :	4 660 m maximum	Benjamins :	5 540 m maximum
Minimes filles :	5 035 m maximum	Minimes garçons :	5 945 m maximum
Cadettes :	5 035 m maximum	Cadets :	5 945 m maximum

Un classement par série et par club sera établi d'après le barème ci-dessous.

Place	Points
1 <sup>er</sup>	135
2 <sup>ème</sup>	101
3 <sup>ème</sup>	81
4 <sup>ème</sup>	68
5 <sup>ème</sup>	57
6 <sup>ème</sup>	47
7 <sup>ème</sup>	41
8 <sup>ème</sup>	34
9 <sup>ème</sup>	27
10 <sup>ème</sup>	24
11 <sup>ème</sup>	20
12 <sup>ème</sup>	19
13 <sup>ème</sup>	18
14 <sup>ème</sup>	17
15 <sup>ème</sup>	16
16 <sup>ème</sup>	15
17 <sup>ème</sup>	14
18 <sup>ème</sup>	13
19 <sup>ème</sup>	12
20 <sup>ème</sup>	10
21 <sup>ème</sup>	9
22 <sup>ème</sup>	8
23 <sup>ème</sup>	7
24 <sup>ème</sup>	6
25 <sup>ème</sup>	5

## ENGAGEMENTS

Les clubs devront engager leur équipe sur extranet avant le 25 mai. Les équipiers devront être inscrits avant le **10 juin**. Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical ou son questionnaire de santé à son club de licence.

## CADETS, CHARIOTS ET APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation de chariot électrique, de téléphone, smartphone ou tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite, ainsi que les appareils de mesure de distance.

## ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des clubs participants pourront intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs adultes, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

## PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue.

## COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DÉPARTS

1 représentant de la Ligue et 1 OBEC du club d'accueil.

Départs communiqués sur le site de la Ligue 5 jours francs avant l'épreuve.